



Conditions de participation myPoints

Valable dès 2019

Table des matières

Page	
3	1. Contenu de myPoints
3	2. Conditions de participation
3	3. Inscription et synchronisation
4	4. Collecte et obtention de points
4	5. Echange et échéance de points
5	6. Fiabilité et sécurité
5	7. Protection des données
5	8. Droits d'utilisation et responsabilité
6	9. Correspondance et marketing
6	10. Suppression de l'accès
6	11. Dispositions finales

Remarque

Les désignations de personnes s'appliquent dans le présent document de façon générale aux deux sexes. Il est fait usage du terme générique pour des raisons de lisibilité.

Conditions de participation myPoints

1 Contenu de myPoints

- 1.1 Le groupe Visana (désigné ci-après par Visana) propose à ses assurés qui ont conclu une assurance selon la LCA (désignés ci-après par utilisateurs) la participation facultative à myPoints dans l'app Visana. Cette offre se base sur l'infrastructure technique du portail en ligne destiné à la clientèle MyVisana. Les utilisateurs myPoints profitent de différentes fonctions ayant trait à la promotion de la santé en général et à la fidélité spécifique de la clientèle.
- 1.2 myPoints s'appuie sur le plan technique et organisationnel sur le portail en ligne destiné à la clientèle MyVisana.
- 1.3 Par son inscription et l'utilisation de myPoints, l'utilisateur accepte sans réserve ces conditions d'utilisation dans leur forme actuelle. Elles prévalent sur toutes les autres conditions générales et spécifiques du groupe Visana ou de tiers.
- 1.4 Il n'existe aucun droit légal d'accès à MyVisana et myPoints. Visana peut en tout temps et sans fournir de motifs retirer, bloquer, suspendre ou interrompre l'accès.

2 Conditions de participation

- 2.1 L'accès à myPoints est ouvert à tous les utilisateurs avec domicile civil en Suisse qui
 - sont âgés de 12 ans révolus (voir chiffre 2.2),
 - disposent d'un accès existant à myPoints par une assurance selon la LCA active (visible au moment de l'inscription et interrompue en cas de suspension, p. ex. séjour à l'étranger),
 - disposent de l'app Visana par le biais du portail en ligne destiné à la clientèle MyVisana et
 - utilisent une app santé telle que «Apple Health» (iOS) ou «Google Fit» (Android) par un smartphone ou un terminal adapté. A noter que les appareils périphériques tels que «Garmin» ou «Fitbit» peuvent être reliés aux applications précédemment citées.

Les personnes souffrant d'atteintes à la santé qui leur interdisent une activité physique accrue au quotidien ou qui la considèrent comme un risque personnel (les questions doivent être éclaircies avec le personnel médical spécialisé/le médecin), peuvent ignorer cette dernière condition et donc les chiffres y relatifs ci-après. Elles peuvent utiliser myPoints et profiter de leur fidélité spécifique et indirectement du mode de vie plus actif des utilisateurs myPoints, étant donné que les coûts de la santé généraux présentent une évolution différente pour ce groupe.
- 2.2 Chez les utilisateurs dès l'âge de 12 ans jusqu'à leur majorité, on s'appuie sur la personne majeure qui est enregistrée chez Visana comme «membre principal d'une famille» ou preneur d'assurance. Les membres de la famille mineurs peuvent s'inscrire dans l'app Visana comme participant à myPoints via le portail en ligne destiné à la clientèle MyVisana. Les membres de la famille en droit de participer sont donc listés l'un en-dessous de l'autre dans un compte.
- 2.3 Par son inscription et l'utilisation de myPoints, l'utilisateur accepte sans réserve les présentes conditions de participation pour myPoints, les conditions générales de MyVisana et celles des systèmes d'exploitation du terminal et des logiciels et extensions qui y sont installés comme p. ex. «Apple Health» ou «Google Fit».
- 2.4 Les conditions de participation susmentionnées, la fonctionnalité et le design peuvent en tout temps être complétés, modifiés ou remplacés par Visana.

3 Inscription et synchronisation

- 3.1 L'inscription s'effectue dans l'app Visana gratuite et ne fonctionne que si l'utilisateur utilise déjà le portail en ligne destiné à la clientèle MyVisana (composante de l'app Visana) (si ce n'est pas le cas, l'inscription est possible sur visana.ch/myvisana). Les étapes suivantes doivent être effectuées pour l'inscription à myPoints:
 - sélection de l'utilisateur (parmi les membres de la famille) et vérification si les conditions de participation selon le chiffre 2 sont remplies,
 - login via un moyen de légitimation, suivant le système d'exploitation du terminal (analogue login MyVisana),
 - installation de l'app santé, notamment «Apple Health» (iOS) ou «Google Fit» (Android) dans AppStore ou Google Play Store sur un terminal adapté (si cela n'a pas déjà été fait),
 - synchronisation de myPoints avec «Apple Health» ou «Google Fit» selon le mode d'emploi numérique.

- 3.2 Pour synchroniser myPoints avec «Apple Health» et «Google Fit» et consulter le solde de points, l'utilisateur doit être connecté à Internet (en ligne). Pour cela, les données relatives à la marche et aux calories découlant des activités sont transférées sur myPoints.
- 3.3 Toute personne qui s'identifie selon le chiffre 2 est considérée par Visana comme autorisée à utiliser myPoints et peut exécuter toutes les fonctions au nom de l'utilisateur. Visana peut en tout temps et sans fournir de motifs refuser les actions sélectionnées et exiger que l'utilisateur s'identifie d'une autre manière.

4 Collecte et obtention de points

-
- 4.1 Chaque membre de la famille peut collectionner de janvier à décembre d'une année civile des points sous forme de fonctions en rapport avec la promotion de la santé et la fidélité spécifique de la clientèle.
 - 4.2 Collectionner des points par l'activité physique de promotion de la santé et générale: Visana récolte l'ensemble des données relatives à l'activité physique de sources tiers et ne peut pas être tenue responsable de l'exhaustivité et de l'exactitude de ces données. Les données relatives à l'activité physique (marche et calories) sont transmises à Visana via le système d'exploitation, les logiciels et les extensions des terminaux adaptés tels que «Apple Health» ou «Google Fit». Chaque utilisateur d'un terminal adapté, p. ex. utilisateurs Apple ou Android, peut utiliser ces applications (sous réserve de coûts et restrictions par des fournisseurs tiers) et les synchroniser avec myPoints (voir chiffre 3).
 - 4.3 Obtenir des points par la fidélité spécifique de la clientèle: les données de fidélité sont recueillies par le portail en ligne destiné à la clientèle MyVisana. Cela comprend notamment des points pour des produits spécifiques LCA et des mesures préalablement annoncées par Visana.
 - 4.4 L'utilisateur est tenu, au plus tard jusqu'à la fin janvier pour l'année écoulée, de synchroniser ses points, de les recueillir et de demander rapidement leur paiement tout en tenant compte des éventuelles communications et adaptations de conditions.
 - 4.5 Il n'est pas permis d'obtenir des points pour d'autres clients (p. ex. par curatelle, représentation, etc.).
 - 4.6 L'utilisateur accepte sans réserve toutes les actions qui ont été effectuées par myPoints. De même, toutes les actions qui parviennent par ce canal à Visana sont considérées comme saisies et autorisées par l'utilisateur.

5 Echange et échéance de points

-
- 5.1 Un paiement peut en tout temps être demandé pour la valeur pécuniaire calculée sur la base des points (1 point = 0,1 centime), à compter d'un montant de 5 francs.
 - 5.2 Le paiement s'effectue sur la relation bancaire ou postale du «membre principal d'une famille» ou du preneur d'assurance consignée préalablement chez Visana.
 - 5.3 Le solde de points de l'année précédente peut être synchronisé et actualisé jusqu'à la fin janvier de l'année en cours (voir chiffre 4.4). Ensuite, le solde de points de l'année précédente est «gelé». Le solde indiqué dans l'app ou la valeur pécuniaire peut cependant être versé/e jusqu'à la fin de l'année civile en cours. Ensuite, l'ensemble des prétentions et avantages en résultant s'éteignent.
 - 5.4 Les données de paiement citées au chiffre 5 peuvent être consultées rétroactivement pendant dix ans, même si des prétentions ou avantages de l'app sont éteints, à condition que myPoints continue de fonctionner sur un terminal adapté. L'historique du stockage de données relatif aux points collectionnés et reçus ne peut cependant être consulté que pour une durée limitée à l'année civile précédente.
 - 5.5 La valeur pécuniaire gagnée par myPoints est indépendante des chèques Wellness Visana.

6 Fiabilité et sécurité

- 6.1 Les smartphones et smartwatches (= terminaux) livrent par le biais de capteurs de mouvement des données sur l'activité de l'utilisateur. Ces données peuvent être lacunaires si le smartphone n'est pas porté sur le corps. Les applications «Google Fit» et «Apple Health» fonctionnent généralement mieux comme mémoire centralisée pour les données personnelles de santé via des appareils externes (p. ex. brassard fitness et smartwatches compatibles). myPoints détermine sur cette base le nombre de pas effectués et de calories brûlées. Ce faisant, myPoints tient compte des activités et sports pertinents pour l'enregistrement.
- 6.2 L'accès à myPoints s'effectue par un réseau numérique (p. ex. Internet). Malgré des dispositions de sécurité à la pointe de la technique, il n'est pas possible de garantir une sécurité absolue, ni chez Visana, ni chez l'utilisateur. La sécurité du terminal relève de la seule responsabilité de l'utilisateur.
- 6.3 Les appareils de l'utilisateur, le réseau et les applications «Google Fit» et «Apple Health» ne font pas partie de myPoints. Ces composants se trouvent en dehors du contrôle effectif, technique et légal de Visana et peuvent représenter un point faible. Malgré toutes les mesures de sécurité appropriées et à la pointe de la technique, Visana ne peut assumer aucune responsabilité pour ces composants, étant donné que cela n'est pas possible pour des raisons techniques.

7 Protection des données

- 7.1 Les données relatives à la marche et aux calories sont utilisées pour être présentées dans myPoints, pour calculer les points et, de manière anonyme, à des fins de marketing (selon le chiffre 9). Ces données peuvent être transmises dans le cadre d'un mandat pour Visana ou dans le cadre de prescriptions légales contraignantes. Pour déterminer les données relatives à la marche et aux calories, seules les conditions d'«Apple Health» et «Google Fit» ou celles du terminal adapté s'appliquent, ce qui peut inclure un traitement de données et, le cas échéant, une publication à l'étranger. Visana n'exerce aucun contrôle là-dessus.
- 7.2 Les utilisateurs de myPoints peuvent à tout moment faire valoir leurs droits en matière de protection des données et obtenir des renseignements sur les données sauvegardées et traitées par Visana, les corriger, les compléter ou demander leur suppression. Pour faire valoir ses droits en matière de protection des données (renseignement, correction, suppression), l'utilisateur doit envoyer une requête via le portail en ligne destiné à la clientèle MyVisana ou par écrit à Visana Services SA.
- 7.3 Visana ne récolte, ne traite et ne synchronise aucune donnée personnelle sensible par myPoints. Les éventuelles données personnelles sensibles découlant du rapport d'assurance entre l'utilisateur et Visana ne sont traitées ou synchronisées, dans le cadre des fonctions disponibles, qu'après information préalable de l'utilisateur et avec le consentement de celui-ci. L'utilisateur peut à tout moment et sans fournir de motifs retirer son consentement.

8 Droits d'utilisation et responsabilité

- 8.1 Les informations, les logiciels, le design, les marques et documentations sont protégés par les droits de propriété et droits immatériels et ne peuvent en aucun cas être distribués ou cédés à des tiers sans l'autorisation écrite et explicite de Visana. La propriété ainsi que les droits immatériels et d'utilisation restent globalement chez Visana. D'autres noms de produits et d'entreprises sont éventuellement des marques de leurs propriétaires respectifs et soumis à leurs conditions.
- 8.2 Dans les limites des dispositions applicables, Visana décline ou exclut, de manière explicite et implicite, toute responsabilité en rapport avec myPoints. Visana n'est notamment pas responsable du traitement correct des données synchronisées par l'utilisateur, du fonctionnement ininterrompu de myPoints, du débogage ou de l'élimination d'erreurs dans un délai raisonnable, du fonctionnement et de la compatibilité du terminal employé par l'utilisateur ou de ses appareils périphériques et des conséquences directes ou indirectes auprès de l'utilisateur ou de tiers à la suite de la promotion de la santé en général ou de l'utilisation de myPoints. La responsabilité d'auxiliaires de Visana est totalement exclue.

- 8.3 Toute responsabilité de Visana en rapport avec l'accès à myPoints (voir chiffre 6.2) pour les dommages causés directement ou indirectement à la suite d'erreurs de transmission, de défauts techniques, de pannes, d'interventions illicites dans les équipements de télécommunication, de saturation du réseau, d'entraves intentionnelles ou par négligence des accès électroniques par des tiers, d'interruptions ou d'autres défaillances est, dans les limites des dispositions applicables, exclue.
- 8.4 myPoints peut – pour des raisons de commodités – inclure des liens vers des sites web qui ne sont ni exploités ni entretenus par Visana et qui n'ont aucun lien direct ou indirect avec Visana. La consultation de ces sites relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Visana n'est pas responsable de vérifier ou d'évaluer ces sites web. Ces sites ne reflètent pas forcément le point de vue de Visana. Visana décline toute responsabilité pour les contenus de tels sites web, notamment en ce qui concerne l'exactitude, l'exhaustivité et la disponibilité.

9 Correspondance et marketing

- 9.1 Visana peut envoyer aux utilisateurs par des canaux appropriés des communications en rapport avec myPoints.
- 9.2 Visana se réserve le droit de promouvoir certaines prestations ou celles de tiers sur myPoints. Ces prestations ne constituent pas des offres fermes et Visana demeure libre de refuser les offres correspondantes d'un utilisateur sans fournir de motifs.
- 9.3 Visana peut analyser l'utilisation de myPoints et établir des évaluations anonymes, afin d'optimiser continuellement le portail destiné à la clientèle et d'améliorer sa facilité d'utilisation.

10 Suppression de l'accès

- 10.1 Les deux parties ont le droit de supprimer l'accès à myPoints, en tout temps, sans en indiquer les motifs et sans devoir respecter un délai de résiliation.
- 10.2 Si les conditions d'utilisation pour myPoints changent l'année suivante, cela n'implique pas un droit de résilier une assurance du groupe Visana.
- 10.3 Visana se réserve le droit de bloquer l'accès à myPoints sans préavis, en particulier lorsque des failles de sécurité ou des abus ont été constatés.
- 10.4 Dès qu'un utilisateur ne remplit plus les conditions de participation selon le chiffre 2, l'accès à myPoints est automatiquement supprimé après 180 jours. Ces modifications sont communiquées au préalable de manière appropriée.

11 Dispositions finales

- 11.1 Ces dispositions ont été rédigées dans plusieurs langues. En cas de divergences, la version allemande fait foi.
- 11.2 L'utilisation de myPoints est gratuite pour l'utilisateur. Les éventuels frais d'accès au réseau, le terminal, etc. requis pour utiliser myPoints sont à la charge de l'utilisateur.
- 11.3 La compensation à partir de myPoints est mutuellement exclue.
- 11.4 Visana a en tout temps le droit de modifier les conditions de participation. Ces modifications sont communiquées à l'utilisateur sous forme électronique. Elles doivent être acceptées pour une poursuite de l'utilisation. Dans le cas contraire, le solde de points actuel est «gelé». Le solde indiqué dans l'app ou la valeur pécuniaire peut cependant être versé/e jusqu'à la fin de l'année civile en cours. Ensuite, l'ensemble des prétentions et avantages en résultant s'éteignent.
- 11.5 Ces conditions de participation pour myPoints sont soumises au droit suisse. Le for juridique exclusif concernant les faits découlant de myPoints est le siège principal de Visana Services SA, Weltpoststrasse 19 à 3015 Berne, sous réserve de dispositions légales contraignantes.

Visana Services SA

Weltpoststrasse 19
3015 Berne

Pour de plus amples informations:

tél. 031 357 91 11
fax 031 357 96 22

www.visana.ch/myvisana